

modèles doivent être tenues par des instituteurs ; on devrait surtout s'occuper des écoles-modèles et fixer un minimum de salaire.

Plusieurs membres désirent que le comité spécial se mette de suite à l'œuvre et élaborer un travail dans lequel tous nos griefs seront nettement exposés.

Il est décidé en outre que les noms de M. l'inspecteur Carrier et de M. Saucier soient ajoutés à ceux des membres du comité spécial nommé à la dernière conférence, et que M. Lippens agisse comme secrétaire de ce comité.

L'assemblée au dernier samedi de décembre prochain.

L. S. TARDIF,

Président.

B. LIPPENS,

Secrétaire.

### Leçons familières de langue française

des leçons de la matinée

LE NOM

suite

Je vous ai montré, mes enfants, ce que c'est que le nom ; nous avons vu qu'il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre ; nous avons constaté dans les noms ce qu'en peut appeler la loi du genre et celle du nombre.

Avant d'aller plus loin, je veux me demander avec vous quelle place le nom occupe dans l'ensemble des mots qui composent la langue française, quel rôle joue son espèce dans ces familles de mots que nous avons déjà reconnues, de quels éléments il se compose, comment on peut la reconnaître au milieu des autres mots.

Il n'est pas besoin, j'imagine, de beaucoup de démonstration pour que vous compreniez que le nom constitue l'espèce de mots la plus nombreuse, non-seulement de notre langue, mais de toute langue. Désigner par une appellation particulière d'abord tous les individus, toutes les catégories d'êtres, que présente la nature et qui tombent sous nos sens, puis toutes les catégories d'êtres abstraits que connaît notre esprit, c'est, pour ainsi dire, un infini. Comme vous pouvez facilement vous en convaincre rien qu'en comptant par espèces les mots contenus dans quelques pages seulement de votre dictionnaire, la moitié au moins des mots français sont des noms.

Comment ces noms si nombreux ont-ils été formés ? Comment vous devez le penser, de façon très-divers.

Vous vous rappelez ce que je vous ai dit au commencement de ces leçons sur les mots qui, représentant, avec des nuances différentes, une idée commune, offrent dans leur composition un élément commun, qui est le signe de l'idée commune et des éléments différents, correspondant aux nuances différentes qui s'ajoutent à l'idée commune ; vous vous rappelez que nous avons appelé radical cet élément commun appartenant à certains mots, et que nous l'avons distingué soit de la terminaison, soit des préfixes, au moyen desquels se rattachent au radical un nombre plus ou moins grand de composés et de dérivés ; qu'ensuite nous avons groupé autour d'un mot type, comprenant le radical et la terminaison la plus simple, des générations de mots, comprenant ce même radical et des terminaisons ou des modifications plus ou moins variées ; l'ensemble de ces générations de mots forment la famille du mot type (1).

Eh bien ! beaucoup de noms sont de ces mots types autour desquels s'est venue ranger toute une famille, plus ou moins nombreuse, plus ou moins complète, de dérivés ou de composés.

Prenons, par exemple, le nom d'un fruit que vous connaissez bien, qui sert d'assaisonnement à la cuisine, le poivre. Ce mot n'est pas venu, évidemment, tout seul dans la langue française ; la langue française étant, comme je vous l'ai dit, une langue dérivée, c'est dans une langue étrangère plus ancienne qu'elle, qu'il faudrait chercher l'origine du mot poivre : mais, comme

nous ne connaissons pas les langues étrangères, tenons-nous au mot poivre lui-même, qui est fort ancien, je puis vous le dire, dans notre langue, car il se trouve dans un récit de voyage du troisième siècle (1). Quand même l'étude des textes anciens n'aurait pas appris aux savants que le mot poivre est entré dans notre langue avant tous les autres qui peuvent le rappeler de près ou de loin, la réflexion nous dirait que c'est évidemment l'appellation du fruit qui a dû, par exemple, précéder dans la langue l'appellation de la plante, le fruit, qui nous est utile, ayant dû être connu bien avant la plante, qu'on ne mange pas, qui est originaire d'un pays fort éloigné du nôtre, les Indes orientales, et qu'on n'a guère pu accimuler. Mais comment s'appelle cette plante ? Elle s'appelle le poivrier, comme l'arbre qui produit la noix s'appelle le noyer, l'arbuste qui produit la rose, le rosier, etc. Comment désignerez-vous, d'autre part, la boîte où l'on met le poivre et les autres épices ? Vous direz la poivrière, n'est-il pas vrai ? Et si votre maman veut vous accommoder des artichauts, des asperges, etc., avec une sauce composée d'huile, de vinaigre, de sel et de poivre, ne direz-vous pas qu'elle veut vous faire manger ces légumes à la poivrière ? Et si enfin elle a mis, à votre goût, trop de poivre dans cette sauce, vous lui ferez remarquer qu'elle a trop... poivrière sa sauce ; ou si, au contraire, il vous semble qu'elle n'en a pas mis assez, vous lui demanderez de la poivrière. Voilà donc, vous le reconnaîtrez, toute une famille de mots : poivre, poivrier, poivrière, poivrade, poivrade, poivrière, qui ont un radical commun poivre, et dont tous les membres, dérivés ou composés, se rattachent au mot type, poivre, qui est un nom.

Il y a donc des noms, et il y en a beaucoup, qui sont des mots types, qui sont la souche de la famille de mots à laquelle ils appartiennent.

Mais il y en a un bien plus grand nombre qui sont des dérivés des mots types : il y en a même qui dérivent de mots qui sont eux-mêmes des dérivés ou des composés. Dans la famille du mot ménage, par exemple, où vous trouvez les dérivés ménagère, ménagerie, vous trouvez aussi emménagement et déménagement, dérivant des verbes composés déménager et emménager, qui sont, on pourrait le dire, les parents au second ou au troisième degré du mot ménage.

Un nom dérivé a ordinairement pour type un autre nom, un adjectif ou un verbe. Nous venons de voir tout à l'heure que poivre, par exemple, a pour dérivés poivrier, poivrière, poivrade. Souvenez-vous des explications que je vous ai données au sujet des noms abstraits : la nature, vous ai je dit, nous présente des êtres doués de qualités, et nous concevons en esprit ces qualités elles-mêmes séparées des êtres : nos yeux voient des eaux limpides ; notre esprit connaît la limpideur ; nous voyons la neige blanche, de larges vallées, des hommes courageux, des petites filles timides ; nous concevons et nous nommons la blancheur, la largeur, le courage, la timidité : voilà des noms qui ont des adjectifs pour types.

De même, du mot qui sert à désigner une action ou un état, comme battre, comme trembler, comme tisser, comme battir, nous tirons le nom qui indique l'auteur de l'action ou celui qui supporte l'état : batteur (batteur d'or), trembleur, bâsseur, tisseur ; l'accomplissement même de l'action au moment où elle a lieu, où le résultat de l'action, l'objet que l'action a produit, la répétition habituelle de l'action, etc. : ainsi, battlement, battage, batterie ; ainsi tremblement, ainsi tissage et tissu, bâlement et bâsse, etc.

Comme vous le voyez, ce rôle différent des noms, ce sens spécial exprimé par chacun d'eux en particulier, et le rapport qu'ils ont, soit avec le mot type, soit avec le radical, c'est la terminaison qui le spécifie.

QUESTIONNAIRE.—Le nom forme-t-il, dans la langue française, une espèce de mots bien nombreux ? Rappelez-nous ce que vous entendez par ces termes : famille de mots, mots types, radical, terminaison, préfixes, composés, dérivés. —Y a-t-il lieu de distinguer dans les noms un radical ? —Y a-t-il des noms qui sont des mots types par rapport à une famille de mots ? —Quelles sont, d'ordinaire, les espèces de mots qui servent de types aux noms dérivés ? —Quelle est la partie des noms dérivés qui indique le sens spécial qu'ils expriment par rapport au radical ou au mot type ?

(1) V. Manuel général, 1873, partie scolaire, no. 43, p. 313. Nous avons réuni autour du mot type battre, radical bat, les dérivés bataille, battoir, battement, etc. ; les composés rebattre, abattre, débattre, etc. ; autour du mot tisser, les mots tissage, tissu, tissé, etc. Do prunier nous avons rapproché prunier ; de pêche, pêcher ; de poire, poivrier, etc.

(1) A l'historique du mot poivre, M. Littré dans son *Dictionnaire de la langue française*, cite la phrase suivante du fameux voyage de Marco-Polo, écrit, comme on le sait, en français, bien que Marco-Polo fut Vénitien, et qui date de 1298 : « Et vous di que en ces îles naist le poivre blanc comme nois (neige) à moult grand plante quantité ; rappro. plantureux. »